

M. Gambetta répond qu'il n'est pas sous le coup d'un jugement ayant force de chose jugée. Le procès est jugé en première instance; on n'a pas osé le porter en appel. La condamnation est annulée par les délais mêmes. (Applaudissements.)

M. Lagnols expliquant son vote dit qu'il votera la question préalable à cause de la majorité des motifs. (Très-Bien, Très-Bien.) La majorité républicaine peut se laisser insulter et, dans ce cas, elle répond dédaigneusement par la question préalable.

M. le Président met aux voix la question préalable qui a la priorité.

La majorité de 312 voix, contre 186, sur 498 votants, la question préalable est adoptée.

M. Duros dépose le rapport sur le projet de loi relatif à des surtaxes, à l'octroi de Cannes, et demande la déclaration d'urgence.

L'urgence est déclarée et le projet de loi est adopté.

M. Teissier de Bort, ministre des Colonies, dépose: 1° un projet de loi relatif à l'entrée sur les tabacs; — 2° un projet de loi relatif aux tarifs de douane.

VÉRIFICATION DES POUVOIRS
M. le comte de Lur Saluces présente le rapport sur l'élection de M. de Ladoussière, à Briey, et conclut à la validité. — Adopté.

M. Cunéo d'Ornano a la parole sur le rappel à l'ordre dont il a été l'objet, et dit que non-seulement il avait droit de protester contre les paroles de M. Gambetta, mais qu'il avait le devoir de défendre ses électeurs contre une majorité comme celle-ci. Il s'admire à jamais qu'on porte atteinte à la légitimité du mandat qu'il a reçu, alors surtout que la minorité attend depuis trois mois qu'on veuille bien vérifier ses pouvoirs.

L'orateur ajoute que, tant qu'il sera dans cette enceinte, et il y sera renvoyé précisément pour lutter contre la majorité, il défendra les droits et l'indépendance de ses électeurs.

M. le Président dit qu'il rappela M. Cunéo d'Ornano à l'ordre pour avoir pris la parole, en l'absence de son autorisation et malgré les invitations répétées du Président et non pour ce qu'il a pu dire l'orateur.

M. Cunéo d'Ornano pourra encore parler à la tribune au nom de ses électeurs mais non interrompre.

M. le Président ne le permettra pas et maintient le double rappel à l'ordre. (Très-Bien, à gauche.)

M. Godin demande la mise à l'ordre du jour des demain du projet de loi relatif à la cession de l'île Saint-Barthélemy. (Assentiment.)

Demain, à 2 h. séance publique.
La séance est levée à cinq heures et demie.

Evénements d'Orient

La position de Florentin à l'ouest de Widdin est occupée par les Roumains qui ont complété ainsi l'investissement de la place sans les concours de l'armée russe ou serbe. La forteresse turque, bombardée constamment par les batteries de Kalafat, n'a plus de communications avec l'extérieur.

En Grèce, l'opinion publique pousse le gouvernement à une revendication énergique, vis-à-vis de la Turquie, des pays considérés comme devant faire partie de la monarchie grecque.

L'insurrection qui a éclaté en Thessalie se propage. Les volontaires thessaliens, habitant en Grèce, se joignent aux Thessaliens qui combattent sous des drapeaux aux couleurs helléniques.

Une insurrection a éclaté également en Macédoine. A Saniasta et à Castoria un conflit très-grave a eu lieu entre chrétiens et turcs.

Les Russes occupent Andrinople. Toutes les troupes turques qui sont au sud des Balkans ont été appelées pour la défense de Constantinople. C'est Moukhtar-nacha qui organise cette défense. Une dizaine de villes, notamment Aidou, Karabal, Slimnia, Sizoboli, ont été incendiées par les Turcs; Missivria, Anchialo et Bourgas sont en partie détruites et tous les chrétiens habitant ces localités ont été égorgés.

La reine Victoria a adressé à l'empereur Alexandre une lettre autographe, dans laquelle elle le prie de ne pas faire avancer ses troupes afin d'éviter un conflit. L'empereur n'a pas encore répondu, mais, d'après les opinions exprimées par l'ambassadeur d'Angleterre à Saint-Petersbourg, la lettre de la reine semble ne pas avoir été accueillie favorablement.

Le Standard, relativement à l'occupation d'Andrinople par les Russes, déclare: « Si un seul régiment russe quitte Andrinople pour se rapprocher de Constantinople, à ce moment les mesures de précaution deviendront un devoir impérieux. En même temps qu'une demande serait faite au Parlement, des ordres seraient télégraphiés au commandant des forces navales dans la Méditerranée pour qu'il commencent immédiatement l'action. »

Les délégués turcs ont reçu pour instruction d'offrir de faire de Batoum un « port libre », de céder, sur les frontières d'Asie, le territoire compris depuis ces frontières, presque jusqu'à Kars et de démanteler Kars et Erzeroum. Ils ont encore pour instruction de proposer le programme suivant à la discussion d'une conférence européenne: Les Balkans seraient considérés comme limite sud de la Bulgarie; l'indépendance de la Roumanie serait reconnue; les Dardanelles, ouvertes aux navires de guerre de toutes les nations, et les régions de ces questions serbes et monténégrines, relâchées pour quelque temps.

On assure que la Russie demande qu'Andrinople soit compris dans la Bulgarie, que le port de Batoum, lui soit cédé et enfin que les Dardanelles soient ouvertes seulement aux navires de guerre russe.

STANLEY A PARIS

LE BANQUET DE LA PRESSE

On nous écrit de Paris, le 21 janvier: M. Stanley a assisté ce matin, lundi, à un déjeuner qui lui offrit le cercle de la Presse, et auquel ont pris part les principaux représentants du journalisme cosmopolite de France, d'Angleterre et d'Amérique à Paris. Parmi les personnes qui entouraient M. Vitu, le président du Cercle, on remarquait l'ambassadeur de Perse, M. Campbell Clarke et M. John Hanlon, du Daily Telegraph, collègues de M. Stanley; M. Ryan, du New York Herald; M. J. Q. Alger, du Times; M. Bernard du Punch, le colonel Evelyn, M. Quintan, M. de Lasteyrie, de la Vallette; Blavet, Mazet, Caponi, Escobar, Magnard, Cornély, Pétridji, et le comte Leprieu.

L'excellent repas terminé, M. Vitu proposa, en termes fort convenables, un toast en l'honneur des voyageurs, et chargea ensuite M. René de Pont-Jest d'adresser, en anglais, une allocution à M. Stanley, ce dont ce journaliste distingué s'acquitta en quelques phrases bien tournées. M. Stanley, accueilli en se levant par des applaudissements enthousiastes, répondit dans les termes suivants:

« Les empereurs romains, dans l'antiquité lorsqu'ils revenaient vainqueurs, voyaient généralement un esclave ramenant derrière leur char triomphal, et leur criant dans l'oreille: « Sois-viens-toi que tu n'es qu'un homme. »

« L'assemblée réunie ici, en ce jour, et appelée « le Cercle de la Presse de Paris » ne fait souvenir que je ne suis qu'un journaliste. Partout où j'allai, en Afrique, ma conscience, tous mes principes, toutes mes aspirations me rappellent que je n'étais qu'un journaliste. Quand nos forces étaient sur le point d'être épuisées par la fatigue, quand la maladie parfois nous forçait à plier sous l'effort des défilés du climat, il y avait toujours au delà de moi quelque chose qui me criait: « Tu n'es qu'un journaliste! »

« Lorsque les indigènes, sur les bords du Lualaba, essayèrent de m'empêcher de franchir la quelque chose en moi, lorsque je leur tenais tête, me disant que je n'étais qu'un journaliste.

« Quand, enfin, j'arrivai sur les rives de l'Atlantique, harassé et affaibli, je me souvins de moi-même que je n'étais qu'un journaliste, et me remis à marcher jusqu'à la fin du Congo. Ce fut l'instinct du journaliste qui me décida à voter comme une flèche vers le lac Victoria, qui me soutint pendant ma route à travers ce pays vierge; ce fut l'instinct du journaliste, ce désir ardent d'obtenir des renseignements exacts, qui m'ont engagé à retourner sur mes pas, à visiter le pays d'Ujiji, et à achever ce que les explorateurs, avant moi, avaient laissé inachevé.

« Ce fut l'ambition du journaliste, si vous voulez me permettre de l'appeler ainsi, qui m'a décidé à dire: « Je ne renoncerais pas à mon projet; j'irai en avant et j'achèverai les travaux que Livingstone a laissés inachevés. Lorsque à Nyangwe nous entendîmes, de la bouche d'une population cruelle, les contes terribles qui devaient nous faire reculer devant les dangers, qui nous disaient qu'il n'y avait pas de nouveau monde, que j'étais journaliste. Je me dis alors que j'étais un soldat du journalisme. (Vifs applaudissements.)

« Je sais ce que ce titre implique dans son sens le plus large; aussi-je le fais tout ce que j'ai pu, et j'en suis fier, pour faire honneur au journalisme. (Bruit applaudit.)

« Vous voyez quelquefois des journalistes qui se décrient les uns les autres. Je ne suis pas de ces journalistes-là (Vifs applaudissements.) Vous lisez des journaux où certains hommes disent les uns des autres: « Ce n'est qu'un crivassier. » Je n'ai aucune sympathie pour eux; je préfère dire comme saint Paul: « Laissez subsister l'amour fraternel. » Je dirai même: « Laissez-le prévaloir. » Je pense que, s'il y a une classe de la société qui ait besoin plus que toute autre de l'amour fraternel, c'est celle des journalistes (rires et applaudissements); et si je pouvais, aujourd'hui, communiquer à chacun de ceux qui m'écourent, une étincelle de l'esprit de corps qui m'anime comme journaliste, je prononcerais le discours le plus haineux que j'aie jamais prononcé, et je n'aurais jamais obtenu de plus grand succès que devant « le Cercle de la presse de Paris. » (Applaudissements.)

« M. Stanley termine en assurant que le souvenir de l'accueil qui lui a été fait à Paris ne s'éteindra qu'avec sa vie.

M. Quintana, le poète espagnol bien connu, complimente ensuite M. Stanley en sa qualité de compatriote de Christophe Colomb.

M. Caponi le félicite au nom de l'Italie, et déclare regretter que la mort du roi Victor Emmanuel ait empêché les journalistes de Rome de recevoir M. Stanley comme ils l'auraient fait en tout autre circonstance.

M. le marquis de Lasteyrie lit ensuite un impromptu en vers, qui est applaudi à juste titre.

M. René de Pont-Jest propose de porter un toast au Daily Telegraph et au New-York-Herald.

M. Campbell-Clarke répond en français à cette proposition. Il dit « qu'il n'a pas besoin de demander l'indulgence de ses auditeurs. Les Français, ajoute-t-il, ont, de tout temps, été courtois envers les étrangers, et les journalistes ont été, de tout temps, indignes pour les faibles. »

« En dépit du bon diner auquel je viens de prendre part, je ne me suis jamais senti aussi faible qu'en ce moment-ci.

« Le hasard a fait de moi le représentant insignifiant d'une grande puissance; car le Daily Telegraph est réellement une puissance. En Angleterre, la presse est appelée le quatrième Etat, et, parmi les quatre Etats qui composent le gouvernement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne, le quatrième n'est certainement pas le moins puissant. Mais toutes les ressources de la presse anglaise n'auraient nullement contribué à l'exécution de la grande tâche qui a été accomplie, avec tant de succès, par M. Stanley, si le Daily Telegraph et le New York Herald n'avaient pu compter sur le dévouement du journaliste qu'ils honorent aujourd'hui.

« M. Stanley est, comme il l'a déclaré lui-même, journaliste dans toute la force du terme. Il était reporter avant d'être envoyé à la recherche de Livingstone. Il devint correspondant militaire à son retour d'Afrique et il est encore journaliste aujourd'hui.

« M. Stanley n'est pas le seul Anglais ce talent qui appartienne à la presse. M. Stanley est, en effet, de race anglaise, bien que le hasard l'ait fait naître Américain. Charles Dickens était reporter, et il m'a souvent raconté qu'il avait pris plus d'une fois en plein air, par le vent et par la pluie, le compte-rendu sténographique de discours prononcés par des hommes qui sont devenus depuis ses plus fervents admirateurs.

« Tout journaliste a le droit de rêver qu'il sera ainsi fameux un jour. Ce rêve, s'il ne sert pas à autre chose, a du moins l'avantage de soutenir le courage du journaliste.

« C'est pourquoi, a ajouté M. Clarke, la présence de M. Stanley, au milieu de nous, constitue une consolation, une espérance, et un encouragement pour nous tous. »

Après les discours de M. Clarke, M. Ryan a adressé quelques paroles de remerciement aux personnes présentes, au nom de M. Bennet, qui n'a pu malheureusement assister au banquet.

M. Dumaresq a esquissé ensuite le portrait de M. Stanley, pour le cercle, et la réunion s'est dispersée.

LETTRES DE PARIS

(Correspondance partielle)

Paris, 21 janvier 1878.

Ce matin un grand nombre de fidèles se sont rendus à la chapelle expiatoire élevée en mémoire Louis XVI. Ce souvenir pieux avait naturellement été ralié par les feuilles radicales et il est triste de constater que dans l'une d'elles, on ait pu lire que le 21 janvier était une des grandes journées solennelles pour célébrer cette journée il n'y avait qu'un pas. On n'y a point manqué et M. Duportal, rédacteur en chef du Réveil et député de la majorité républicaine, a prononcé à ce banquet un discours dont nous n'oserions pas vous rapporter les

paroles. Bien entendu que cette petite fête démocratique s'est terminée par un cri bien senti de circonstance: « Vive l'amnistie! Ne venait-on pas d'amnistier les assassins du monarque qui avait accepté les conquêtes de 89. »

M. Duportal, le héros de ce banquet, n'a pas toujours été un pur aussi farouche. La République Française de ce matin édite une lettre de ce fougueur extrême gauche dans laquelle il demandait grâce et traitement à l'empereur Napoléon III.

A cette époque, le radical de Toulouze appréciait autrement le 2 décembre et si l'empereur répondit à sa requête (le total il lui fit grâce seulement), il est probable qu'on eût vu M. Duportal enhamé dans l'habit de sous-préfet qu'il demandait. L'un des plus fougueurs auteurs de ce deux décembre qui lui aurait fourni des galons. Il n'en put prendre qu'après le 4 septembre du galon à toute sa république vient peut-être de là.

Les droites vont montrer aujourd'hui de l'énergie: elles ont résolu de protester contre les violences systématiques des gauches, contre les abus de pouvoir, contre les coups de force de la majorité républicaine. Pour que cette protestation soit virile et formulée énergiquement en termes vigoureux, avec une attitude qui inspire respect, elles ont chargé le vice-amiral Touchard d'être leur porte parole.

Que vont faire les gauches? Quelle réponse oseront-elles, pourront-elles donner à l'illustre marin? On dit que M. Gambetta a proposé la question préalable. S'il en est ainsi, que feront les droites? Donneront-elles leur démission en masse? Ce serait une faute et il y a parmi elles trop d'hommes politiques pour qu'ils puissent la commettre. Se retireroient-elles en masse de la chambre, protestant au nom de leurs électeurs contre tout ce qui se dira et se fera dans une assemblée aussi passionnée? Cela est probable? C'est alors que le pays jugera en connaissance de cause, c'est alors que le Sénat aura aussi le droit de faire sentir sa légitime influence et se souvenir qu'il est un élément pondérateur. Mais que pensera l'Europe à la veille de notre Exposition? Quelle opinion aura-t-elle de cette sagesse républicaine que les journaux de ce parti débattent avec tant de pompes!

On assure que le Sénat va se montrer aussi peu facile pour le ministre de l'Intérieur que ne l'est un propriétaire à l'égard de son locataire qui voudrait déménager sans payer son terme. Il paraît que les ministres n'ont pas le droit de déménager plus facilement que de simples particuliers. M. de Marcère va courir les risques d'être écrasé sous les ruines de l'Hôtel-Beauvau, si tant est que le prétexte soit vrai. Mais il restera à son poste tant qu'une loi n'aura pas spécifié qu'il a le droit de s'approprier pour son usage personnel le Palais-Bourbon. Et le Sénat votera-t-il cette loi? Probablement non, car il craint que le déménagement de M. de Marcère ne soit le prélude d'un déménagement plus considérable qui serait une violation de la Constitution, mais, amènerait la Chambre à Paris. Par ces temps de coups de majorité, il faut prendre ses précautions; et il paraît que nos sénateurs veillent; applaudissons.

La Commission supérieure des prisons s'est réunie ce matin au ministère de l'Intérieur. M. Babinet, inspecteur général des prisons avait proposé de distraire les prisons du ministère de l'Intérieur. M. de Marcère s'est élevé violemment contre le projet qu'il a déclaré absolument inopportun. M. Babinet pourrait bien avoir à regretter sa proposition qui paraît peut-être d'un bon naturel, mais qui avait le tort de venir d'un conservateur.

Il est maintenant absolument certain que le successeur au fauteuil inamovible de M. le général d'Aureilles de Paladines sera M. le duc de Buzac.

Toutes les droites se sont mises d'accord sur ce nom avec la condition expresse que les légitimistes au prochain siège vacant auraient le droit de désigner le candidat qu'ils ont indiqué immédiatement. M. le duc de La Rochefoucauld Bisaccia. L'assentiment a été unanime.

On annonce pour demain, si la séance à la Chambre des députés a les résultats espérés par M. Gambetta, une réunion générale des droites de la Chambre. M. Dufaure est, dit-on, très-contrarié de même que M. Grévy, de la violence de la majorité républicaine. Leurs efforts et leurs conseils ont, paraît-il, été impuissants pour la ramener à la modération et il n'y aurait rien d'étonnant que de ce conflit surgît une situation des plus critiques pour le ministère.

On annonce un nouveau programme de M. Freycinet, ministre des travaux publics à propos des Tramways. Il faut espérer que ce projet sera personnel au ministre et qu'on ne pourra pas dire de lui comme des autres: mais vous l'avez pris dans les cartons de votre ministère.

(Autre correspondance)
Paris, 21 janvier.

Tant que nous verrons se perpétuer les passions révolutionnaires qui ont commis l'attentat contre le roi Louis XVI les prières expiatoires devront aussi se perpétuer. Le crime du 21 janvier se renouvelle, en quelque sorte, chaque année, par le langage des feuilles républicaines et radicales qui ont jeté le mémoire du roi-martyr, justifié et glorifié ses bourreaux. Il y a peu de jours encore, à Nantes, comme nous le raconte l'excellent et courageux journal royaliste de cette ville, l'Espérance du

Peuple, un amas de forcenés acclamait au théâtre le nom de Robespierre. J'ai donc raison de dire que le crime du 21 janvier se continue et inflige aux générations nouvelles qui le commettent de terribles expiations dont souffrent même les innocents en France.

L'histoire contemporaine et de nombreux et récents documents ont démontré la part prise par la franc-maçonnerie à tous les crimes de la Révolution. Cette secte anti-religieuse, anti-sociale et antinationale était, en 1871, avec les communistes contre l'armée de Versailles. Nous avons vu les francs-maçons figurer avec leurs ridicules insignes aux scandaleuses funérailles civiles de Raspail. Notre ami Léon Pagès a eu la bonne fortune de découvrir un curieux document qui prouve la part prise par la franc-maçonnerie au crime du 21 janvier. Ce document est une lettre adressée par feu S. Em. le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, à un grave personnage qui a communiqué cette lettre à M. Léon Pagès.

Besançon, le 7 avril 1875.

« Monsieur et très-honoré, et à savoir comment il se fait que les puissants de ce siècle ne regardent pas même autour d'eux, et si près d'eux, ce qui les mine et qui les ronger, en attendant leur renversement complet. J'ai été très-persuadé que la plupart des grands et sinistres événements de nos jours ont été préparés et consommés par la franc-maçonnerie. Il y a, dans nos pays, un détail que je puis vous donner comme certain. Il y eut, à Francfort, en 1786, une assemblée de francs-maçons où furent convoqués deux hommes considérables de Besançon, qui faisaient partie de la société: M. de Raymond, inspecteur des postes, et M. Maire de Boulogne, président du parlement. Dans cette réunion, le meurtre du roi de Suède et celui de Louis XVI furent résolus. M. de Raymond et de Boulogne revinrent consternés, en se promettant de ne jamais remettre les pieds dans une loge, et de se garder le secret. Le dernier survivant l'a dit à M. Bourgain, qui est mort à près de quatre-vingt-dix ans, possédant tout et ses facultés. Vous avez pu en entendre parler, car il a laissé une grande réputation de probité, de droiture et de fermeté parmi nous; je l'ai beaucoup connu, et pendant bien longtemps, car je suis à Besançon depuis quarante-deux ans, et il est mort assez récemment. Il a raconté souvent le fait, et à moi, et à d'autres. Vous voyez que la secte sait, à l'avance, monter ses coups: c'est là, en deux mots, son histoire.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués et très dévoués.

« Signé: † CÉSARRE, card. arch. de Besançon. »

P. S. — M. Bourgain était président de Chambre honoraire à la Cour.

Cette lettre figure à l'appendice de la 2^e édition de la brochure publiée par M. Léon Pagès, à la librairie Omer et intitulée: « Valmy. L'auteur démontre que les diamants de la couronne de France et les dépouilles des victimes de France et de 3 septembre ont servi aux généraux républicains à remporter la victoire de Valmy plutôt qu'avec les mains ou la poche qu'avec l'épée à la main, comme le disait, un jour, le héros de Heeckeren, à propos des révolutionnaires italiens.

Tout le monde a été frappé de l'influence plus nombreuse encore que les années précédentes, de toutes les personnes qui, de 8 heures du matin à midi, n'ont cessé de remplir la Chapelle expiatoire.

Les assistants appartenant à toutes les classes et à toutes les professions de la société; ils n'ont pu tous pénétrer dans la Chapelle et ils stationnaient aux abords du monument funéraire.

« Tout le monde a été frappé de l'influence plus nombreuse encore que les années précédentes, de toutes les personnes qui, de 8 heures du matin à midi, n'ont cessé de remplir la Chapelle expiatoire.

Les assistants appartenant à toutes les classes et à toutes les professions de la société; ils n'ont pu tous pénétrer dans la Chapelle et ils stationnaient aux abords du monument funéraire.

« Tout le monde a été frappé de l'influence plus nombreuse encore que les années précédentes, de toutes les personnes qui, de 8 heures du matin à midi, n'ont cessé de remplir la Chapelle expiatoire.

Les assistants appartenant à toutes les classes et à toutes les professions de la société; ils n'ont pu tous pénétrer dans la Chapelle et ils stationnaient aux abords du monument funéraire.

« Tout le monde a été frappé de l'influence plus nombreuse encore que les années précédentes, de toutes les personnes qui, de 8 heures du matin à midi, n'ont cessé de remplir la Chapelle expiatoire.

Les assistants appartenant à toutes les classes et à toutes les professions de la société; ils n'ont pu tous pénétrer dans la Chapelle et ils stationnaient aux abords du monument funéraire.

« Tout le monde a été frappé de l'influence plus nombreuse encore que les années précédentes, de toutes les personnes qui, de 8 heures du matin à midi, n'ont cessé de remplir la Chapelle expiatoire.

Les assistants appartenant à toutes les classes et à toutes les professions de la société; ils n'ont pu tous pénétrer dans la Chapelle et ils stationnaient aux abords du monument funéraire.

« Tout le monde a été frappé de l'influence plus nombreuse encore que les années précédentes, de toutes les personnes qui, de 8 heures du matin à midi, n'ont cessé de remplir la Chapelle expiatoire.

Les assistants appartenant à toutes les classes et à toutes les professions de la société; ils n'ont pu tous pénétrer dans la Chapelle et ils stationnaient aux abords du monument funéraire.

« Tout le monde a été frappé de l'influence plus nombreuse encore que les années précédentes, de toutes les personnes qui, de 8 heures du matin à midi, n'ont cessé de remplir la Chapelle expiatoire.

Les assistants appartenant à toutes les classes et à toutes les professions de la société; ils n'ont pu tous pénétrer dans la Chapelle et ils stationnaient aux abords du monument funéraire.

« Tout le monde a été frappé de l'influence plus nombreuse encore que les années précédentes, de toutes les personnes qui, de 8 heures du matin à midi, n'ont cessé de remplir la Chapelle expiatoire.

Les assistants appartenant à toutes les classes et à toutes les professions de la société; ils n'ont pu tous pénétrer dans la Chapelle et ils stationnaient aux abords du monument funéraire.

« Tout le monde a été frappé de l'influence plus nombreuse encore que les années précédentes, de toutes les personnes qui, de 8 heures du matin à midi, n'ont cessé de remplir la Chapelle expiatoire.

Les assistants appartenant à toutes les classes et à toutes les professions de la société; ils n'ont pu tous pénétrer dans la Chapelle et ils stationnaient aux abords du monument funéraire.

« Tout le monde a été frappé de l'influence plus nombreuse encore que les années précédentes, de toutes les personnes qui, de 8 heures du matin à midi, n'ont cessé de remplir la Chapelle expiatoire.

Les assistants appartenant à toutes les classes et à toutes les professions de la société; ils n'ont pu tous pénétrer dans la Chapelle et ils stationnaient aux abords du monument funéraire.

« Tout le monde a été frappé de l'influence plus nombreuse encore que les années précédentes, de toutes les personnes qui, de 8 heures du matin à midi, n'ont cessé de remplir la Chapelle expiatoire.

Les assistants appartenant à toutes les classes et à toutes les professions de la société; ils n'ont pu tous pénétrer dans la Chapelle et ils stationnaient aux abords du monument funéraire.

« Tout le monde a été frappé de l'influence plus nombreuse encore que les années précédentes, de toutes les personnes qui, de 8 heures du matin à midi, n'ont cessé de remplir la Chapelle expiatoire.

Les assistants appartenant à toutes les classes et à toutes les professions de la société; ils n'ont pu tous pénétrer dans la Chapelle et ils stationnaient aux abords du monument funéraire.

« Tout le monde a été frappé de l'influence plus nombreuse encore que les années précédentes, de toutes les personnes qui, de 8 heures du matin à midi, n'ont cessé de remplir la Chapelle expiatoire.

Les assistants appartenant à toutes les classes et à toutes les professions de la société; ils n'ont pu tous pénétrer dans la Chapelle et ils stationnaient aux abords du monument funéraire.

L'installation de la nouvelle municipalité de Tourcoing a eu lieu hier. M. Leblan président en l'absence de M. Roussel-Defontaine, maire, indisposé.

Le Conseil municipal de Wattrelos a nommé hier la nouvelle administration de la commune. Voici quels ont été les résultats du scrutin:

POUR LE MAIRE:

| | |
|-----------------------|------------|
| MM. Deldalle-Duthoit, | 20 v. élu. |
| Beghin-Tiers, | 3 » |
| Delchambre, | 2 » |
| Pollet-Pollet, | 1 » |
| Bulletin blanc | 1 » |

27

POUR LE 1^{er} ADJOINT

| | |
|-------------------------|------------|
| MM. Delcroix-Desmullier | 18 v. élu. |
| Dhalluin-Delanglez | 2 » |
| Pollet-Pollet | 2 » |
| Lauridan-Noelain | 1 » |
| Delchambre | 1 » |
| Bulletin blancs | 3 » |

27

POUR LE 2^e ADJOINT

| | |
|------------------------|------------|
| MM. Dhalluin-Delanglez | 17 v. élu. |
| Mulliez-Deplasse | 9 » |
| Lauridan-Noelain | 1 » |

27

On nous écrit de Wattrelos: « Hier la Commune de Wattrelos était en fête: on nommait le Maire et les Adjoints, on procédait à l'installation du Conseil municipal. »

« Vers 3 heures, les pompiers et la musique se tenait en face de la mairie. Lorsque le résultat fut connu, la musique exécuta quelques morceaux, et le carillon, ainsi que la cloche de l'église paroissiale annoncèrent à la Commune que ses premiers magistrats étaient élus. »

« En face de la mairie et sur le parcours, ainsi qu'en face de la maison de M. Deldalle étaient dressés des arcs-de-triomphe sur lesquels on lisait des inscriptions; une autre autre disait: « Puisse le Ciel nous conserver un maire si zélé! »

« Le soir un banquet réunissait M. le maire, MM. les adjoints et les conseillers municipaux. »

« Il y avait foule sur la place et dans les rues comme aux plus grands jours de fête. »

C'est mardi prochain, 29 janvier, que la Cour d'appel de Douai, rendra son arrêt dans l'affaire intentée par M. Alfred Motte, au Journal de Roubaix.

Les assises du département du Nord, s'ouvriraient à Douai le lundi 4 février prochain, sous la présidence de M. le conseiller Desticker.

Voici les noms des jurés qui siègeront pendant la session: MM.

Roussel, fabricant à Roubaix.
Théry, professeur à Douai.
Petit, marchand brasseur à Solesmes.
Malaquin, cultivateur à Vertain.
Claise, propriétaire à Perenchies.
Reuffet, rentier à Ascq.
Lecomte, ancien notaire à Avesnes.
Montagne, cultivateur et maire à Raches.

Toulemonde, fabricant à Roubaix.
Téart, cultivateur à Bourbourg-Campagne.
Henion, rentier à Steenwerck.
Tartier, propriétaire à Lambres.
Jacquot, filateur à Fourmies.
Dewitte, cultivateur à Neuville-en-Férai.

Dehove, rentier à Wagny-le-Petit.
Florin, fabricant à Roubaix.
Fontaine, fabricant de sucre à Neuville St. Remy.

Catteeu, fabricant à Roubaix.
Bourbier, négociant à Roubaix.
Duquenois, propriétaire à Lille.
Carpentier, banquier à Dunkerque.
D'espel, propriétaire à Hanbourdin.
Lasins, tanneur à Ennes.
Dewynne, brasseur à Baillieu.
Malarme, propriétaire à Estroungt.
Lorquin, propriétaire à Vieux-Condé.
Lord, filateur à Anor.
Jacquart, cultivateur à Iwuy.
Léard, entrepreneur à Halluin.
Ménard, cultivateur à Bazuel.
Escot, rentier à Lille.
Casiez, propriétaire à Roncq.
Boulogne, fabricant de sucre à Marchiennes-Ville.

Recourt, rentier à Lambersart.
Dusart, propriétaire à Saultain.
Grépin, cultivateur à Wattignies.

Jurés supplémentaires.
Demont, propriétaire à Douai.
Dutilleul, propriétaire idem.
Poteau, ancien proviseur idem.
Treyfous, brasseur idem.

Un certain nombre de livrets individuels appartenant à des jeunes gens de Roubaix ayant servi dans la marine (équipages de la flotte et infanterie) sont déposés aux bureaux de la gendarmerie, sis derrière l'église Sainte-Elisabeth.

Les intéressés devront les réclamer le plus tôt possible, s'ils veulent se soustraire aux peines disciplinaires édictées par les règlements militaires.

Un candélabre de la rue de Tourcoing a été renversé et brisé hier après midi, par le charriot d'un fermier de Camphin-en-Pévèle. C'est en se garant précipitamment devant l'arrivée d'un car que le domestique Henri D... a donné aux chevaux une trop vive impulsion.

C'est la troisième fois en moins de six semaines que pareil fait se produit dans la même rue.

« Un épouvantable accident est arrivé, dimanche soir, dans la brasserie de M. Grimonpoir, rue des Arts. »

Un ouvrier